

Le 5 décembre 2011

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Victoriaville tenue au lieu ordinaire des séances à l'hôtel de ville de Victoriaville, le lundi 5 décembre 2011, à 20 h.

Sont présents : les conseillères Caroline Pilon et France Auger et les conseillers Jacques Gagnon, Jacques Nadeau, Alexandre Côté, Michel Allard, Denis Morin, Gilles Lafontaine et Christian Lettre, sous la présidence du maire suppléant, M. Marc Morin.

Également présents : MM. Martin Lessard, directeur général, et Jean Poirier, greffier.

Prix d'Excellence
Victoriaville
Accès-Cible,
édition 2011:
récipiendaires

Le maire suppléant, M. Marc Morin, invite le conseiller Michel Allard et M^{me} Nathalie Roussel du Comité consultatif de la politique d'accessibilité universelle (CCPAU) à procéder à la remise du prix d'Excellence Victoriaville Accès-Cible, édition 2011, décerné à Walmart Victoriaville qui s'est particulièrement démarqué pour l'accessibilité des lieux et des équipements mis à la disposition de sa clientèle de même que pour l'accueil et le souci de la qualité du service envers les personnes handicapées. M. Patrick Guertin et M^{me} Nathalie Nolet reçoivent le prix au nom de ce commerce. Le prix d'Excellence Victoriaville Accès-Cible est également remis à l'organisation du Tournoi de soccer de Victoriaville qui s'est démarquée pour l'intégration, à même son tournoi provincial annuel, d'équipes formées de joueurs ayant une déficience intellectuelle. MM. Claude Moreau et Éric Garneau reçoivent le prix au nom de l'organisation.

De plus, des mentions spéciales sont décernées à trois organismes et à un commerce qui se sont démarqués par des initiatives dignes d'être soulignées. Les récipiendaires sont : le Centre pour handicapés physiques des Bois-Francs, représenté par M^{me} Angèle Pontbriand, L'Association pour l'intégration sociale (Région Bois-Francs), représentée par M^{me} Diane Lavigne, l'Association des personnes malentendantes des Bois-Francs, représentée par M. Denis Hébert, et la pharmacie Pharmaprix, représentée par M. Michel Bonenfant et M^{me} Isabelle Provencher.

729-12-11
Adoption
ordre du jour

L'ordre du jour, préparé par le greffier, est soumis aux membres du Conseil municipal pour adoption. Le maire suppléant, M. Marc Morin, fait valoir qu'il y aurait lieu d'y apporter des modifications en retranchant les sujets suivants :

- 10.1.1 Rapport de M^{me} Christine Saint-Pierre, directrice du Service de la vie active et culturelle, relatif à une entente à intervenir entre la Ville de Warwick et la Ville de Victoriaville autorisant l'accès aux services récréatifs et culturels de Warwick par les citoyens de Victoriaville pour la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012.
- 14.3.1 Dépôt des formules de déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil municipal.

Et, également, en ajoutant les sujets suivants :

729-12-11
(Suite)

Adoption
ordre du jour

- 4.1 Demande formulée par la Société de développement commercial (SDC) de Victoriaville concernant l'utilisation gratuite des stationnements munis de parcomètres ou d'horodateurs au centre-ville pour la période des Fêtes.
- 5.1.1 Adoption d'une résolution décrétant la fermeture de diverses rues en vue de la tenue de l'activité Bye Bye 150^e organisée dans le cadre du 150^e anniversaire de Victoriaville qui aura lieu le dimanche 18 décembre 2011.
- 10.1.2 Entente intervenue entre la Ville de Victoriaville et le club de hockey Les Tigres de Victoriaville (1991) inc. concernant la gestion des matières résiduelles et des équipements au Colisée Desjardins.
- 12.1.1 Adoption d'une résolution requise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant toutes demandes d'autorisation ou tous projets ou l'exécution de divers travaux ou activités sur le territoire de la municipalité assujettis à l'obtention de certificats d'autorisation par ledit ministère.
- 14.3.4 Autorisation de circulation à accorder au club d'utilisateurs de motoneiges Club Alléghanish des Bois-Francs pour la saison d'hiver 2011-2012.

Sur proposition de la conseillère France Auger, appuyée par le conseiller Christian Lettre, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel qu'amendé, en y apportant les modifications plus haut relatées.

730-12-11
Adoption p.-v.
7 et 28 novembre 2011

ATTENDU QU'une copie des procès-verbaux des séances du Conseil municipal de la Ville de Victoriaville tenues les 7 et 28 novembre 2011 a été remise à chaque membre du Conseil dans les délais prévus à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, ceux-ci sont soumis pour approbation;

Règlement
n° 983-2011
corrigé

ATTENDU QUE le greffier a déposé un procès-verbal d'une correction effectuée au règlement numéro 983-2011 adopté par le Conseil municipal à sa séance ordinaire du 7 novembre 2011, par la résolution numéro 689-11-11, en conformité avec les dispositions de l'article 92.1 de la Loi sur les cités et villes;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Jacques Gagnon, appuyée par la conseillère Caroline Pilon, il est résolu à l'unanimité que le greffier soit dispensé de donner lecture desdits procès-verbaux et que ceux-ci soient adoptés tels que corrigés.

731-12-11
SDC de
Victoriaville:
gratuité des
stationnements
au centre-ville

Communication est donnée d'un rapport de M. Martin Lessard, directeur général, relatif à une demande formulée par la Société de développement commercial (SDC) de Victoriaville concernant l'utilisation gratuite des stationnements munis de parcomètres ou d'horodateurs au centre-ville pour la période des Fêtes.

(Période des Fêtes)

Sur proposition de la conseillère France Auger, appuyée par le conseiller Jacques Gagnon, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de M. Martin Lessard et de décréter l'utilisation gratuite des stationnements munis de parcomètres ou d'horodateurs au centre-ville pour la période des Fêtes, soit du 10 au 26 décembre 2011 inclusivement.

732-12-11
Fermeture
de rues: 150^e
anniversaire
de Victoriaville

(Bye Bye 150^e)

Communication est donnée d'un rapport de M. Martin Lessard, directeur général, relatif à l'adoption d'une résolution décrétant la fermeture de diverses rues en vue de la tenue de l'activité Bye Bye 150^e organisée dans le cadre du 150^e anniversaire de Victoriaville, le dimanche 18 décembre 2011.

Sur proposition du conseiller Gilles Lafontaine, appuyée par le conseiller Denis Morin, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de M. Martin Lessard et de décréter la fermeture des rues suivantes pour les périodes mentionnées, dans le cadre de la tenue de cette activité du 150^e anniversaire de Victoriaville :

le dimanche 18 décembre 2011, de 8 h le 18 décembre à 8 h le 19 décembre 2011 :

- une partie de la rue De Bigarré, entre les rues Notre-Dame Est et Perreault;

le dimanche 18 décembre 2011, de 19 h 30 à 20 h 30 :

- une partie de la rue De Bigarré, entre la rue Perreault et le boulevard des Bois-Francis Nord;
- une partie de la rue Perreault, entre les rues Notre-Dame Est et De Bigarré;
- une partie de la rue de l'Ermitage, entre les rues De Bigarré et Saint-Georges;
- une partie de la rue De Coursol, entre les rues De Bigarré et Romulus.

733-12-11
Ressources
humaines:
dépôt liste
employés
temporaires
embauchés
en 2011

Communication est donnée d'un rapport de M. Jean Mercier, directeur du Service des ressources humaines, relatif au dépôt de la liste des employés temporaires embauchés depuis le 1^{er} janvier 2011, et ce, conformément aux dispositions du règlement numéro 798-2007 autorisant le directeur du Service des ressources humaines à embaucher tout fonctionnaire ou tout employé municipal pour un emploi temporaire ou occasionnel. Il s'agit des employés suivants :

<u>Appariteur-surveillant/apparitrice-surveillante</u>	<u>Date d'embauche</u>
➤ Drolet, Marie-Ève	11 septembre
➤ Houle, Samuel	13 septembre
➤ Nolin, Dave	11 février
➤ Pellerin, Virginie	29 août
➤ Poisson-Carignan, Tomy	28 octobre

Brigadier/brigadière (substitut)

➤ Gagné, Marielle	19 septembre
➤ Guay, Lise	4 avril
➤ Nadeau, Doris	19 septembre

Commis-caissier/commis-caissière (sur liste de rappel)

➤ Couture, Marie-Hélène	28 novembre
-------------------------	-------------

733-12-11
(Suite)Ressources
humaines:
dépôt liste
employés
temporaires
embauchés
en 2011**Journalier/journalière (sur liste de rappel)**

- Boisvert, Ronald 28 juillet
- Gosselin, Francis 26 avril
- Jolin, Dave 21 janvier
- Jalbert, Bernard Jr 10 mai
- Lafontaine, Mathieu 26 avril
- Lemire, Éric 24 mai
- Normand, Raymond 4 mai

Préposé/préposée à la bibliothèque (sur liste de rappel)

- Béchard, Marjolaine 9 mai
- Bergeron, Julie-Christine 21 septembre
- Hébert, Charles 28 septembre

Secrétaire (sur liste de rappel)

- Bolduc, Manon 24 octobre

Secrétaire-comptable (sur liste de rappel)

- Charette, Sandra 21 mars

Technicien/technicienne en documentation (sur liste de rappel)

- Houle, Andrée 3 mars

Sur proposition du conseiller Christian Lettre, appuyée par le conseiller Michel Allard, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de M. Jean Mercier et d'entériner l'embauche, depuis le 1^{er} janvier 2011, des employés temporaires ci-dessus mentionnés, selon les conditions de travail et les conditions salariales conformes aux dispositions contenues dans la convention collective en vigueur ou inhérentes à ces postes.

734-12-11Ressources
humaines:
permanence
Fr. Houle
au poste de
coordonnateur,
Division
eau potable

Communication est donnée d'un rapport de M. Jean Mercier, directeur du Service des ressources humaines, relatif à la nomination, sur une base permanente, de M. François Houle au poste cadre de « Coordonnateur, Division eau potable » au sein du Service de l'environnement.

Sur proposition du conseiller Michel Allard, appuyée par le conseiller Gilles Lafontaine, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de M. Jean Mercier et de procéder à la nomination, sur une base permanente, de M. François Houle au poste cadre de « Coordonnateur, Division eau potable » au sein du Service de l'environnement, à compter du 27 décembre 2011, et ce, au terme d'une période de probation satisfaisante.

735-12-11Ressources
humaines:
adoption plan
de prévention
2012

Communication est donnée d'un rapport de M^{me} Véronique Vachon, conseillère en ressources humaines, relatif à l'adoption du Plan de prévention 2012 – objectifs généraux et spécifiques en matière de santé et sécurité au travail à être déposé auprès de la Mutuelle de prévention.

735-12-11
(Suite)

Sur proposition du conseiller Jacques Nadeau, appuyée par le conseiller Alexandre Côté, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de M^{me} Véronique Vachon et d'adopter le Programme de prévention 2012 – objectifs généraux et spécifiques en matière de santé et sécurité au travail, ledit document étant joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme ci au long reproduit.

736-12-11
Soumissions:
adjudication
émission
d'obligations
7 484 000 \$

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt numéros 359-1999, 471-2001, 472-2001, 410-2000, 606-2004, 672-2005, 683-2005, 684-2005, 687-2005, 689-2005, 710-2006, 715-2006, 728-2006, 731-2006, 906-2010, 953-2011, 950-2011 et 930-2010, la Ville de Victoriaville souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Ville de Victoriaville a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations au montant de 7 484 000 \$, datée du 19 décembre 2011;

ATTENDU QUE, à la suite de cette demande, la Ville de Victoriaville a reçu les soumissions détaillées ci-dessous :

<u>NOM DU SOUMISSIONNAIRE</u>	<u>PRIX OFFERT</u>	<u>MONTANT</u>	<u>TAUX</u>	<u>ÉCHÉANCE</u>	<u>COÛT RÉEL</u>
		610 000 \$	1,50 %	2012	
Industrielle-Alliance		630 000	1,75	2013	
Valeurs	99,06000 \$	652 000	1,90	2014	2,67309 %
Mobilières inc.		675 000	2,30	2015	
		4 917 000	2,55	2016	
		610 000 \$	1,50 %	2012	
Valeurs Mobilières		630 000	1,65	2013	
Banque	98,63200 \$	652 000	1,90	2014	2,73137 %
Laurentienne inc.		675 000	2,20	2015	
		4 917 000	2,50	2016	
		610 000 \$	1,50 %	2012	
Valeurs Mobilières		630 000	1,75	2013	
Desjardins inc.	98,71100 \$	652 000	2,00	2014	2,80510 %
		675 000	2,25	2015	
		4 917 000	2,60	2016	
		610 000 \$	1,50 %	2012	
Financière Banque		630 000	1,75	2013	
Nationale inc.	98,95300 \$	652 000	2,00	2014	2,82572 %
		675 000	2,30	2015	
		4 917 000	2,70	2016	
		610 000 \$	1,50 %	2012	
Marchés Mondiaux		630 000	1,65	2013	
CIBC inc.	98,41200 \$	652 000	1,90	2014	2,82818 %
		675 000	2,20	2015	
		4 917 000	2,55	2016	

736-12-11
(Suite)

ATTENDU QUE l'offre provenant de la firme Industrielle-Alliance Valeurs Mobilières inc. s'avère être la plus avantageuse;

Soumissions:
adjudication
émission
d'obligations
7 484 000 \$

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Denis Morin, appuyée par le conseiller Christian Lettre, il est résolu à l'unanimité :

- **QUE** l'émission d'obligations au montant de 7 484 000 \$ de la Ville de Victoriaville soit adjugée à la firme Industrielle-Alliance Valeurs Mobilières inc.;
- **QUE** demande soit faite à cette dernière de mandater les Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;
- **QUE** le maire ou le maire suppléant et le trésorier ou l'assistante-trésorière soient autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance;
- **QUE** CDS agisse à titre d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents et que, à cet effet, le Conseil municipal autorise CDS à agir à titre d'agent financier authentificateur, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec et CDS;
- **QUE** CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation et, à cet effet, le Conseil municipal autorise le trésorier ou l'assistante-trésorière à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destinés aux entreprises ».

737-12-11
Émission
d'obligations
7 484 000 \$:
modification
règlements
d'emprunt

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Victoriaville souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 7 484 000 \$:

Règlements d'emprunt

Pour un montant de

359-1999	50 600 \$
471-2001	417 500
472-2001	92 800
410-2000	11 600
606-2004	300 600
672-2005	64 100
683-2005	489 900
684-2005	233 900
687-2005	73 300
689-2005	365 900
710-2006	351 000
715-2006	67 300
728-2006	484 600
731-2006	112 200
906-2010	179 422
953-2011	831 463
953-2011	139 087
950-2011	2 700 522
930-2010	518 206

737-12-11
(Suite)

ATTENDU QUE, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises;

Émission
d'obligations
7 484 000 \$:
modification
règlements
d'emprunt

Il est, par conséquent, proposé par le conseiller Denis Morin, appuyé par le conseiller Christian Lettre et résolu à l'unanimité :

- **QUE** les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission d'obligations au montant de 7 484 000 \$;
- **QUE** les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 19 décembre 2011;
- **QUE** ces obligations seront immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
- **QUE** CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec et CDS;
- **QUE**, pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS est autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière Banque Nationale du Canada située au numéro 174, rue Notre-Dame Est, à Victoriaville;
- **QUE** les intérêts seront payables semi-annuellement le 19 juin et le 19 décembre de chaque année;
- **QUE** les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., c. D-7);
- **QUE** les obligations seront signées par le maire ou le maire suppléant et le trésorier ou l'assistante-trésorière. La Ville de Victoriaville, tel que permis par la loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

738-12-11
Émission
d'obligations
7 484 000 \$:
modification
certains
règlements
d'emprunt
(terme)

De plus, sur proposition du conseiller Denis Morin, appuyée par le conseiller Christian Lettre, il est résolu à l'unanimité :

QUE, pour réaliser l'emprunt au montant total de 7 484 000 \$ effectué en vertu des règlements numéros 359-1999, 471-2001, 472-2001, 410-2000, 606-2004, 672-2005, 683 2005, 684-2005, 687-2005, 689-2005, 710-2006, 715-2006, 728-2006, 731-2006, 906-2010, 953-2011, 950-2011 et 930-2010, la Ville de Victoriaville émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

738-12-11
(Suite)

- cinq ans (à compter du 19 décembre 2011); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2017 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, pour les règlements d'emprunt numéros 606-2004, 672-2005, 683-2005, 684-2005, 687-2005, 689-2005, 710-2006, 728-2006, 731-2006, 906-2010, 953-2011, 950-2011 et 930-2010, chaque émission subséquente devra être pour le solde ou une partie de la balance due sur l'emprunt.

739-12-11
Rapport
variations
budgétaires

Communication est donnée d'un rapport de M. Martin Lessard, directeur général, relatif à des variations budgétaires apportées en vertu du règlement numéro 805-2007 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et de la Politique et procédure des variations budgétaires de la municipalité, de manière à s'assurer d'avoir les crédits budgétaires suffisants pour couvrir les dépenses engagées.

Sur proposition de la conseillère Caroline Pilon, appuyée par la conseillère France Auger, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de M. Martin Lessard et d'effectuer les amendements budgétaires tels que spécifiés audit rapport daté du 30 novembre 2011 et joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme ci au long reproduit, le tout conformément au règlement numéro 805-2007 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et à la Politique et procédure des variations budgétaires de la municipalité.

740-12-11
SDC de
Victoriaville:
adoption
prévisions
budgétaires

Communication est donnée d'un rapport de M. Yves Fréchette, trésorier, relatif à l'approbation des prévisions budgétaires de la Société de développement commercial (SDC) de Victoriaville pour l'année 2012.

Sur proposition de la conseillère France Auger, appuyée par le conseiller Jacques Nadeau, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de M. Yves Fréchette et les prévisions budgétaires telles que soumises par la Société de développement commercial (SDC) de Victoriaville, établissant des revenus de 183 850,00 \$ et des dépenses de 183 850,00 \$ pour l'exercice financier 2012.

(Année 2012)

741-12-11
CIIV:
adoption
prévisions
budgétaires

Communication est donnée d'un rapport de M. Martin Lessard, directeur général, relatif à l'approbation des prévisions budgétaires de la Corporation d'initiative industrielle de Victoriaville pour l'année 2012, comportant des revenus et des dépenses au montant de 1 602 865,00 \$, le tout réparti ainsi :

Revenus

Revenus de location	121 680,00 \$
Revenus de l'aéroport	515 120,00 \$
Ventes de terrains	180 000,00 \$
Contribution de la Ville de Victoriaville	782 565,00 \$
Autres revenus	<u>3 500,00 \$</u>
	<u>1 602 865,00 \$</u>

(Année 2012)

741-12-11
(Suite)**Dépenses**CIIV:
adoption
prévisions
budgétaires

(Année 2012)

Administration générale	31 200,00 \$
Exploitation de l'immeuble	66 000,00 \$
Rénovation de l'immeuble	87 315,00 \$
Exploitation de l'aéroport	596 390,00 \$
Achats de terrains	104 000,00 \$
Contribution aux nouvelles entreprises	435 600,00 \$
Centre de congrès (remboursement)	84 000,00 \$
Projet SIEDGDV	71 800,00 \$
Projet de mise à niveau de l'aéroport	<u>126 560,00 \$</u>
	<u>1 602 865,00 \$</u>

Sur proposition du conseiller Gilles Lafontaine, appuyée par le conseiller Michel Allard, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de M. Martin Lessard et d'adopter les prévisions budgétaires de la Corporation d'initiative industrielle de Victoriaville pour l'année 2012.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser M. Yves Fréchette, directeur du Service des ressources financières et matérielles, à effectuer immédiatement à la Corporation d'initiative industrielle de Victoriaville un premier versement de 391 283,00 \$, le solde de la contribution municipale, soit 391 282,00 \$, étant payable en août 2012.

742-12-11
Sommaire et
détail de l'âge
des comptes
à recevoir

Communication est donnée d'un rapport de M. Yves Fréchette, trésorier, concernant le sommaire et le détail de l'âge des comptes de taxes et comptes à recevoir de la Ville de Victoriaville en date du 30 novembre 2011, conformément aux dispositions de l'article 511 de la Loi sur les cités et villes.

743-12-11
Emprunt
temporaire:
administration

Communication est donnée d'un rapport de M. Yves Fréchette, directeur du Service des ressources financières et matérielles, relatif à l'adoption d'une résolution en vue d'emprunter temporairement les sommes d'argent requises aux fins d'administration de la municipalité, en attendant l'entrée des fonds provenant des diverses taxes pour l'année 2012.

Sur proposition du conseiller Jacques Nadeau, appuyée par le conseiller Christian Lettre, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de M. Yves Fréchette et de l'autoriser à contracter à la Banque Nationale du Canada située au numéro 174, rue Notre-Dame Est, à Victoriaville, aux fins d'administration de la municipalité, un ou des emprunts temporaires pour un montant n'excédant pas 9 000 000 \$, le tout en conformité avec les dispositions de l'article 567.2 de la Loi sur les cités et villes, en attendant l'entrée de fonds provenant des diverses taxes pour l'année 2012.

744-12-11
Comptes
novembre 2011

La liste des comptes du mois de novembre 2011 de la Ville de Victoriaville comportant quinze pages, totalisant 4 915 001,04 \$, est soumise aux membres du Conseil municipal.

744-12-11
(Suite)

Comptes
novembre 2011

Communication est également donnée d'un certificat de M. Yves Fréchette, trésorier, attestant que, conformément aux dispositions de l'article 477.1 de la Loi sur les cités et villes, il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses de deniers énumérées dans la liste des factures du mois de novembre 2011 de la Ville de Victoriaville, totalisant 4 915 001,04 \$.

Sur proposition du conseiller Michel Allard, appuyée par la conseillère France Auger, il est résolu à l'unanimité que les comptes énumérés sur ladite liste jointe à la présente pour valoir comme ci au long reproduite, pour le mois de novembre 2011, soient acceptés et payés.

745-12-11

Lettre
MAMROT:
rôle d'évaluation
foncière

(Année 2012)

Communication est donnée d'une lettre du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire concernant l'approbation de la proportion médiane et du facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière de la Ville de Victoriaville pour l'exercice financier 2012.

746-12-11

Servitude:
A. Côté,
M.-M. Bouffard
et la Ville

Communication est donnée d'un projet d'acte de servitude à intervenir entre M. Alexandre Côté, M^{me} Marie-Michèle Bouffard et la Ville de Victoriaville, préparé par M^e Marie-Claude E. Côté, notaire, concernant l'installation, le passage et l'entretien d'une conduite d'égout pluvial affectant l'immeuble situé au numéro 53, rue Pronovost, dans les limites de la municipalité.

Immeuble:
53, rue Pronovost

Sur proposition du conseiller Michel Allard, appuyée par le conseiller Denis Morin, il est résolu à l'unanimité d'approuver l'acte de servitude en faveur du lot numéro 2 950 473 du cadastre du Québec, circonscription foncière d'Arthabaska, constituant la rue Pronovost et appartenant à la Ville de Victoriaville, à l'encontre du lot numéro 3 296 004 dudit cadastre, appartenant à M. Alexandre Côté et à M^{me} Marie-Michèle Bouffard, aux conditions énoncées au projet d'acte préparé par M^e Marie-Claude E. Côté, notaire.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser le maire ou le maire suppléant et le greffier ou l'assistant-greffier à signer ledit acte tel que soumis.

747-12-11

Cession:
cie 3102-6503
Québec inc.
à la Ville

(Partie rue St-Cyr)

Communication est donnée d'un projet d'acte de cession à intervenir entre la compagnie 3102-6503 Québec inc. et la Ville de Victoriaville, préparé par M^e Sébastien Brière, notaire, relatif à des lots constituant une partie de la rue St-Cyr, dans les limites de la municipalité.

Sur proposition de la conseillère Caroline Pilon, appuyée par la conseillère France Auger, il est résolu à l'unanimité d'approuver la cession des lots numéros 4 429 314 et 4 429 315 du cadastre du Québec, circonscription foncière d'Arthabaska, à être consentie par la compagnie 3102-6503 Québec inc., en faveur de la Ville de Victoriaville, aux conditions énoncées à l'acte préparé par M^e Sébastien Brière, notaire.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser le maire ou le maire suppléant et le greffier ou l'assistant-greffier à signer ledit acte tel que soumis.

748-12-11
Soumission:
fourniture
à l'usine
d'enrobé bitu-
mineux tiède

Communication est donnée d'un rapport de M. Michel Lachapelle, directeur adjoint du Service des travaux publics, accompagné d'un rapport de M. Denis St-Louis, coordonnateur de la Division de l'informatique et ingénieur, relativement à la seule soumission reçue en vue de la fourniture, à l'usine, d'enrobé bitumineux tiède pour les besoins de la municipalité, se résumant comme suit :

- Tech-Mix, division de Bau-Val inc. 63 493,82 \$
(Varenes)

La seule soumission reçue étant conforme, le directeur adjoint recommande que l'acquisition soit faite chez Tech-Mix, division de Bau-Val inc., aux prix unitaires soumis.

Sur proposition du conseiller Christian Lettre, appuyée par le conseiller Gilles Lafontaine, il est résolu à l'unanimité d'approuver les rapports de MM. Michel Lachapelle et Denis St-Louis, d'accepter la soumission de Tech-Mix, division de Bau-Val inc., au prix de 63 493,82 \$, taxes incluses, concernant la fourniture, à l'usine, d'enrobé bitumineux tiède pour les besoins de la municipalité et d'autoriser le directeur adjoint du Service des travaux publics à réquisitionner ledit produit au fur et à mesure des besoins de la municipalité, ladite dépense étant financée à même les activités de fonctionnement de la municipalité.

749-12-11
Entente: Ville
et Les Tigres
de Victoriaville
(1991) inc.

(Gestion des matières
résiduelles et équipements
au Colisée Desjardins)

Communication est donnée d'un rapport de M^{me} Christine Saint-Pierre, directrice du Service de la vie active et culturelle, relatif à une entente intervenue entre la Ville de Victoriaville et le club de hockey Les Tigres de Victoriaville (1991) inc. concernant la gestion des matières résiduelles et des équipements au Colisée Desjardins lors des parties de hockey jouées par les équipes de la Ligue de hockey junior majeur du Québec.

ATTENDU QUE la Ville de Victoriaville et le club de hockey Les Tigres de Victoriaville (1991) inc. désirent conclure une entente qui permettra de clarifier les rôles respectifs de la Ville et de l'organisation en ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Jacques Nadeau, appuyée par la conseillère Caroline Pilon, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de M^{me} Christine Saint-Pierre et de ratifier l'entente intervenue entre la Ville de Victoriaville et le club de hockey Les Tigres de Victoriaville (1991) inc. concernant la gestion des matières résiduelles et des équipements au Colisée Desjardins lors des parties de hockey jouées par les équipes de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, selon les conditions définies dans l'entente jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme ci au long reproduite.

De plus, il est unanimement résolu d'entériner la signature de ladite entente par M^{me} Christine Saint-Pierre, pour et au nom de la Ville de Victoriaville.

750-12-11
Maison Fontaine
de Vie: demande
d'aide financière

Communication est donnée d'un rapport du Comité d'analyse de soutien aux partenaires concernant une demande d'aide financière formulée par Maison Fontaine de Vie pour les années 2011 et 2012, dans le cadre de la Politique de reconnaissance et de soutien aux partenaires de la Ville de Victoriaville.

750-12-11
(Suite)

ATTENDU QUE la Ville de Victoriaville appuie les actions de ses partenaires du milieu contribuant à l'amélioration de la qualité de vie à Victoriaville;

Maison
Fontaine de
Vie: demande
d'aide
financière

ATTENDU QUE la Ville de Victoriaville dispose d'une Politique de reconnaissance et de soutien aux partenaires définie dans le meilleur intérêt de sa communauté;

ATTENDU l'importance d'affecter de façon équitable les ressources financières auxquelles sont admissibles les organismes locaux pour la réalisation d'activités ou d'événements;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Jacques Gagnon, appuyée par le conseiller Christian Lettre, il est résolu à l'unanimité d'approuver la recommandation du Comité d'analyse de soutien aux partenaires et :

- d'accorder une aide financière à l'organisme partenaire ci-dessous mentionné selon les montants indiqués et selon les modalités de versements applicables ou convenues avec cet organisme, le tout conditionnellement à la tenue de ses activités :

Maison Fontaine de Vie
(soutien : subvention discrétionnaire)

Entente de 2 ans

2011	2 500 \$	un versement payable immédiatement
2012	2 500 \$	un versement payable sur réception de la facture

- d'autoriser M^{me} Christine Saint-Pierre, directrice du Service de la vie active et culturelle, à signer le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Victoriaville et l'organisme partenaire mentionné ci-dessus, incluant les modalités de versements, les divers soutiens accordés et les exigences à rencontrer.

751-12-11
Entente: Club
de l'âge d'or de
Victoriaville
et la Ville

Communication est donnée d'un rapport de M^{me} Christine Saint-Pierre, directrice du Service de la vie active et culturelle, relatif au renouvellement du protocole d'entente entre le Club de l'âge d'or de Victoriaville inc. et la Ville de Victoriaville en ce qui a trait à l'utilisation de l'immeuble situé au numéro 2, rue Drouin, propriété du Club de l'Âge d'or de Victoriaville inc., par les organismes reconnus par la Ville, pour les années 2012, 2013 et 2014.

Immeuble:
2, rue Drouin

ATTENDU QUE tous les articles de la dernière entente sont reconduits dans la nouvelle entente;

ATTENDU QUE les offres de service du Club de l'âge d'or de Victoriaville inc. sont dans l'intérêt des deux parties;

ATTENDU l'importance pour la Ville de faire usage du bâtiment particulièrement par les clientèles jeunesse et les groupes bénévoles;

ATTENDU QU'un protocole d'entente d'une durée de trois ans permettra au Club de l'âge d'or de Victoriaville inc. et aux organismes municipaux utilisateurs de mieux planifier leurs affaires respectives;

751-12-11
(Suite)

Entente: Club
de l'âge d'or de
Victoriaville
et la Ville

Immeuble:
2, rue Drouin

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Michel Allard, appuyée par le conseiller Denis Morin, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de M^{me} Christine Saint-Pierre et le protocole d'entente à intervenir entre le Club de l'âge d'or de Victoriaville inc. et la Ville de Victoriaville concernant l'utilisation de l'immeuble situé au numéro 2, rue Drouin, par les organismes reconnus, pour les années 2012, 2013 et 2014, aux conditions énoncées audit protocole d'entente.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser le maire ou le maire suppléant et le greffier ou l'assistant-greffier à signer ledit protocole tel que soumis.

752-12-11
Demande
du MDDEP:
obtention
certificats
d'autorisation

Communication est donnée d'un rapport de M. Éric Bégin, coordonnateur de la Division de la planification des infrastructures, relatif à l'adoption d'une résolution requise par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant toutes demandes d'autorisation ou tous projets ou l'exécution de divers travaux ou activités sur le territoire de la municipalité assujettis à l'obtention de certificats d'autorisation par ledit ministère.

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement, le demandeur de toute autorisation doit, comme condition de sa délivrance, produire une déclaration;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Alexandre Côté, appuyée par la conseillère France Auger, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de M. Éric Bégin et d'autoriser M^e Jean Poirier, greffier et directeur général adjoint ou M^e Yves Arcand, assistant-greffier, à signer, pour et au nom de la Ville de Victoriaville, tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement, y compris l'attestation d'exactitude.

753-12-11
Dérogation
mineure:
M. Boisvert

Immeuble:
167, rue Laurier Est

Les membres du Conseil municipal prennent en considération une demande de dérogation mineure formulée par M^{me} Martine Boisvert concernant l'immeuble situé au numéro 167, rue Laurier Est et ayant pour objet de permettre, dans le cadre d'une opération cadastrale, la création d'un terrain desservi ayant une superficie de 3 160,6 mètres carrés alors que l'article 3.3.2 du règlement de lotissement numéro 821-2008 prescrit une superficie minimale de 5 000 mètres carrés.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Victoriaville, informant le Conseil que la demande devrait être acceptée, la parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre tel qu'annoncé à l'avis publié par le greffier dans le journal La Nouvelle Union, édition du 16 novembre 2011. Aucune intervention ne provenant de l'assistance, sur proposition du conseiller Gilles Lafontaine, appuyée par le conseiller Michel Allard, il est résolu à l'unanimité d'approuver la résolution numéro 11-11-343 adoptée par le Comité consultatif d'urbanisme, d'accepter la demande de M^{me} Martine Boisvert et d'accorder la dérogation mineure telle que formulée.

754-12-11
Dérégation
mineure:
Shad Café

Immeuble:
309, rue Notre-Dame Est

Les membres du Conseil municipal prennent en considération une demande de dérogation mineure formulée par Shad Café concernant l'immeuble situé au numéro 309, rue Notre-Dame Est et ayant pour objet de permettre la construction d'un café-terrasse à 0 mètre d'une ligne latérale de terrain comparativement à la distance minimale de 0,5 mètre prescrite par l'article 4.2.2 du règlement de zonage numéro 620-2004.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Victoriaville, informant le Conseil que la demande devrait être acceptée, la parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre tel qu'annoncé à l'avis publié par le greffier dans le journal La Nouvelle Union, édition du 16 novembre 2011. Aucune intervention ne provenant de l'assistance, sur proposition de la conseillère France Auger, appuyée par le conseiller Jacques Nadeau, il est résolu à l'unanimité d'approuver la résolution numéro 11-11-344 adoptée par le Comité consultatif d'urbanisme, d'accepter la demande formulée par Shad Café et d'accorder la dérogation mineure telle que formulée.

755-12-11
Dérégations
mineures:
J. Boisvert

Immeuble:
301 à 307, rue
Notre-Dame Est

Les membres du Conseil municipal prennent en considération une demande de dérogations mineures formulée par M. Jacques Boisvert concernant l'immeuble situé aux numéros 301 à 307, rue Notre-Dame Est et ayant pour objet de permettre la construction d'un café-terrasse à :

- 0 mètre d'une ligne latérale de terrain comparativement à la distance minimale de 0,5 mètre prescrite;
- 0 mètre de la ligne avant de terrain comparativement à la distance minimale de 0,3 mètre prescrite;

le tout contrairement aux dispositions de l'article 4.2.2 du règlement de zonage numéro 620-2004.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Victoriaville, informant le Conseil que la demande devrait être acceptée, la parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre tel qu'annoncé à l'avis publié par le greffier dans le journal La Nouvelle Union, édition du 16 novembre 2011. Aucune intervention ne provenant de l'assistance, sur proposition de la conseillère France Auger, appuyée par le conseiller Jacques Nadeau, il est résolu à l'unanimité d'approuver la résolution numéro 11-11-345 adoptée par le Comité consultatif d'urbanisme, d'accepter la demande de M. Jacques Boisvert et d'accorder les dérogations mineures telles que formulées.

756-12-11
Dérégation
mineure:
Brawer & Fils

Immeuble:
628, rue de l'Académie

Les membres du Conseil municipal prennent en considération une demande de dérogation mineure formulée par Brawer & Fils inc. concernant l'immeuble situé au numéro 628, rue de l'Académie et ayant pour objet de permettre la construction d'un bâtiment complémentaire (entrepôt à foin) d'une hauteur de 13,72 mètres annexé au bâtiment principal (étable à vaches) ayant une hauteur de 7,92 mètres alors que l'article 4.3.3 du règlement de zonage numéro 620-2004 stipule que la hauteur d'une construction complémentaire isolée ou annexée ne doit pas excéder la hauteur du bâtiment principal.

756-12-11
(Suite)

Dérogation
mineure:
Brawer & Fils

Immeuble:
628, rue de l'Académie

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Victoriaville, informant le Conseil que la demande devrait être acceptée, la parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre tel qu'annoncé à l'avis publié par le greffier dans le journal La Nouvelle Union, édition du 16 novembre 2011. Aucune intervention ne provenant de l'assistance, sur proposition du conseiller Michel Allard, appuyée par le conseiller Gilles Lafontaine, il est résolu à l'unanimité d'approuver la résolution numéro 11-11-346 adoptée par le Comité consultatif d'urbanisme, d'accepter la demande de Brawer & Fils inc. et d'accorder la dérogation mineure telle que formulée.

757-12-11
Dérogation
mineure:
P. Croteau

Immeuble:
45, rue Richard

(Intervention seulement)

Les membres du Conseil municipal prennent en considération une demande de dérogation mineure formulée par M. Pierre Croteau concernant l'immeuble situé au numéro 45, rue Richard et ayant pour objet de permettre la construction d'un garage isolé dans la cour avant alors que l'article 4.4.3 du règlement de zonage numéro 620-2004 interdit l'implantation d'un tel bâtiment dans une cour avant.

La parole est alors donnée à toute personne désirant se faire entendre tel qu'annoncé à l'avis publié par le greffier dans le journal La Nouvelle Union, édition du 16 novembre 2011. Aucune intervention ne provenant de l'assistance, sur proposition de la conseillère France Auger, appuyée par la conseillère Caroline Pilon, il est résolu à l'unanimité de reporter la décision concernant la demande de dérogation mineure formulée par M. Pierre Croteau jusqu'à ce que le Comité consultatif d'urbanisme rencontre le requérant et statue à nouveau sur cette demande, le cas échéant.

758-12-11
Urbanisme:
Centre oculaire
de Victoriaville

(Projet PIIA)

Communication est donnée d'un rapport du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Victoriaville relatif à un projet soumis par le Centre oculaire de Victoriaville concernant l'installation de trois enseignes commerciales intégrées sur le bâtiment principal situé aux numéros 320 à 340, rue Notre-Dame Est, dans la zone commerciale 407 C assujettie aux dispositions du règlement numéro 273-1991 ayant trait aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Sur proposition du conseiller Denis Morin, appuyée par le conseiller Christian Lettre, il est résolu à l'unanimité que la Ville de Victoriaville approuve la résolution numéro 11-11-352 adoptée par le Comité consultatif d'urbanisme et le projet tel que soumis par le Centre oculaire de Victoriaville concernant l'installation de trois enseignes commerciales intégrées sur le bâtiment principal situé aux numéros 320 à 340, rue Notre-Dame Est, dans les limites de la municipalité.

759-12-11
Soumissions:
acquisition
vannes murales

(Usine d'épuration des eaux
usées Achille-Gagnon)

Communication est donnée d'un rapport de M. Serge Cyr, directeur du Service de l'environnement, accompagné d'un rapport de M. Denis St-Louis, coordonnateur de la Division de l'informatique et ingénieur, relativement aux soumissions reçues en vue de l'acquisition de deux vannes murales pour l'usine d'épuration des eaux usées Achille-Gagnon, se résumant comme suit :

759-12-11 (Suite)	➤ Distribution Brunet inc. (Lévis)	26 885,30 \$
Soumissions: acquisition vannes murales	➤ Nordmec Construction inc. (Mont-Tremblant)	17 125,94 \$
(Usine d'épuration des eaux usées Achille-Gagnon)	➤ Groupe Québéco inc. (Mont-Tremblant)	14 675,82 \$

La plus basse soumission étant conforme, le directeur recommande que l'acquisition soit faite chez Groupe Québéco inc., aux prix unitaires soumis.

Sur proposition du conseiller Michel Allard, appuyée par le conseiller Christian Lettre, il est résolu à l'unanimité d'approuver les rapports de MM. Serge Cyr et Denis St-Louis et d'accepter la soumission de Groupe Québéco inc., au prix de 14 675,82 \$, taxes incluses, concernant la fourniture de deux vannes murales pour l'usine d'épuration des eaux usées Achille-Gagnon, ladite dépense étant financée à même l'excédent de fonctionnement affecté de la municipalité.

760-12-11 Soumissions: fourniture plantes annuelles et installation pots et jardinières	Communication est donnée d'un rapport de M. Serge Cyr, directeur du Service de l'environnement, accompagné d'un rapport de M. Denis St-Louis, coordonnateur de la Division de l'informatique et ingénieur, relativement aux soumissions reçues en vue de la fourniture des plantes annuelles et de l'installation des pots et des jardinières pour l'année 2012, se résumant comme suit :	
(Année 2012)	➤ Signé Garneau Paysagiste inc. (Victoriaville)	29 456,51 \$
	➤ Les Serres Lambert inc. Victoriaville	(corrigé) 27 880,29 \$
	➤ Bulbi-Serres enr. (Saint-Tite)	25 471,92 \$

La plus basse soumission étant conforme, le directeur recommande que l'acquisition soit faite chez Bulbi-Serres enr., aux prix unitaires soumis.

Sur proposition de la conseillère France Auger, appuyée par le conseiller Jacques Nadeau, il est résolu à l'unanimité d'approuver les rapports de MM. Serge Cyr et Denis St-Louis, d'accepter la soumission de Bulbi-Serres enr., au prix de 25 471,92 \$, taxes incluses, concernant la fourniture des plantes annuelles et l'installation des pots et des jardinières pour l'année 2012 et d'autoriser le directeur à retenir les services de cette entreprise, ladite dépense étant financée à même les activités de fonctionnement de la municipalité.

761-12-11 Adoption projet de règlement n° 987-2011	Communication est donnée du projet de règlement numéro 987-2011 modifiant le plan et diverses dispositions du règlement de zonage numéro 620-2004.	
(Zonage)	Sur proposition du conseiller Jacques Gagnon, appuyée par la conseillère France Auger, il est résolu à l'unanimité d'adopter le projet de règlement numéro 987-2011 tel que soumis par le greffier.	

761-12-11
(Suite)

De plus, il est unanimement résolu que la conseillère Caroline Pilon ou son substitut, devant être l'un ou l'autre des conseillers nommés au sein du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Victoriaville, soit désignée pour tenir l'assemblée publique de consultation prévue sur ce projet de règlement le lundi 19 décembre 2011, à 19 h.

762-12-11
Adoption
règlement
n° 985-2011

Communication est donnée du règlement numéro 985-2011 décrétant l'annexion au territoire de la Ville de Victoriaville d'une partie du territoire de la Municipalité de Saint-Christophe-d'Arthabaska.

(Annexion partie
territoire de Saint-
Christophe-
d'Arthabaska)

Un projet de règlement ayant été remis à tous les membres du Conseil municipal, ceux-ci déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à sa lecture, sur proposition de la conseillère France Auger, appuyée par la conseillère Caroline Pilon, il est résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 985-2011 tel que soumis par le greffier.

763-12-11
Adoption
règlement
n° 986-2011

Communication est donnée du règlement numéro 986-2011 décrétant le code d'éthique et de déontologie des membres du Conseil municipal de la Ville de Victoriaville.

(Code d'éthique
et de déontologie)

Un projet de règlement ayant été remis à tous les membres du Conseil municipal, ceux-ci déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à sa lecture, sur proposition du conseiller Michel Allard, appuyée par le conseiller Alexandre Côté, il est résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 986-2011 tel que soumis par le greffier.

764-12-11
Les Tigres de
Victoriaville
(1991) inc.:
subvention

Communication est donnée d'une recommandation du Comité d'analyse des subventions discrétionnaires concernant une demande d'aide financière formulée par le club de hockey Les Tigres de Victoriaville (1991) inc. dans le cadre de la tenue des Assises de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) qui ont eu lieu en juin 2011.

(Assises de la LHJMQ)

Sur proposition du conseiller Denis Morin, appuyée par le conseiller Gilles Lafontaine, il est résolu à l'unanimité d'approuver la recommandation du Comité d'analyse des subventions discrétionnaires et de verser au club de hockey Les Tigres de Victoriaville (1991) inc. une aide financière de 35 000,00 \$ pour le financement des Assises de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) qui ont eu lieu à Victoriaville en juin 2011, payable immédiatement et en un seul versement.

765-12-11
Règlement
n° 953-2011:
modification

Communication est donnée d'un rapport de M. Yves Fréchette, directeur du Service des ressources financières et matérielles, relatif à l'adoption d'une résolution modifiant le règlement d'emprunt numéro 953-2011 en ce qui a trait au terme de remboursement.

(Terme de remboursement)

765-12-11
(Suite)

Règlement
n° 953-2011:
modification

(Terme de
remboursement)

ATTENDU QUE le terme de remboursement décrété au règlement numéro 953-2011 est supérieur à la période de versement de la subvention et qu'une résolution du Conseil municipal est requise pour le modifier selon les exigences du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Caroline Pilon, appuyée par le conseiller Jacques Gagnon, il est résolu à l'unanimité :

➤ **QUE** l'article 7 du règlement numéro 953-2011 soit remplacé par le suivant :

7.- Le Conseil municipal affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le Conseil municipal affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

766-12-11
Club
Alléghanish
des Bois-Francis:
autorisation
de circulation
de motoneiges

Communication est donnée d'un rapport de M^{me} Christine Saint-Pierre, directrice du Service de la vie active et culturelle, relatif à une autorisation de circulation à accorder au club d'utilisateurs de motoneiges Club Alléghanish des Bois-Francis pour la saison d'hiver 2011-2012, en conformité avec les dispositions de la Loi sur les véhicules hors route (L.R.Q. chapitre V-1.2).

Sur proposition du conseiller Denis Morin, appuyée par le conseiller Gilles Lafontaine, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de M^{me} Christine Saint-Pierre et d'accorder aux membres du Club Alléghanish des Bois-Francis l'autorisation de traverser le boulevard des Bois-Francis Sud à l'intersection du chemin du Mont-Arthabaska, dans les limites de la municipalité.

767-12-11
Avis de motion
règlement
de zonage

(Dépôt projet de
règlement n° 987-2011)

À la suite d'un rapport de M. Jean Demers, directeur du Service de la gestion du territoire par intérim, le conseiller Christian Lettre donne avis qu'à une prochaine séance de ce Conseil il sera proposé l'adoption d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 620-2004 et ses amendements, de manière à :

➤ Modifier les dispositions relatives aux éléments suivants :

a) définition de « gazebo »;

b) normes applicables à l'utilisation temporaire de conteneur.

➤ Modifier les limites et les usages autorisés dans diverses zones définies au plan de zonage de la municipalité.

768-12-11

Avis de motion
règlement
imposition taxes

(Année 2012)

À la suite d'un rapport de M. Yves Fréchette, trésorier, le conseiller Michel Allard donne avis qu'à une prochaine séance de ce Conseil il sera proposé l'adoption d'un règlement décrétant les taux de taxes et les autres redevances à être imposés sur les biens-fonds imposables situés sur le territoire de la ville, afin de payer une partie des dépenses prévues et imprévues de l'exercice financier couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012.

769-12-11

Avis de motion
règlement
programme de
subvention –
immeubles
parc industriel
P.-A.-Poirier

(Dépôt projet de règlement
n° 989-2011)

À la suite d'un rapport de M. Yves Fréchette, trésorier, le conseiller Jacques Nadeau donne avis qu'à une prochaine séance de ce Conseil il sera proposé l'adoption d'un règlement modifiant le règlement numéro 317-1998, tel qu'amendé, de manière à reconduire, pour l'année 2012, le programme de subvention ayant pour objet de compenser, après la fin des travaux de construction, l'augmentation des taxes foncières pouvant résulter de la réévaluation d'immeubles situés dans la zone industrielle 605 I définie au plan de zonage de la municipalité et constituée principalement du parc industriel P.-A.-Poirier.

Interventions
des membres
du Conseil

Vient la période des interventions formulées par les membres du Conseil municipal.

770-12-11

Pér. questions

À 21 h 5, vient ensuite la période des questions prévue à l'article 322 de la Loi sur les cités et villes.

771-12-11

Levée séance

À 21 h 7, sur proposition du conseiller Denis Morin, appuyée par le conseiller Michel Allard, la séance est levée.

MARC MORIN
Maire suppléant

JEAN POIRIER
Greffier

Le 19 décembre 2011

Séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Victoriaville tenue au lieu ordinaire des séances à l'hôtel de ville de Victoriaville, le lundi 19 décembre 2011, à 20 h, après signification d'un avis de convocation requis par la loi et publication d'un avis dans le journal La Nouvelle Union, édition du 7 décembre 2011, annonçant la tenue de cette séance.

Sont présents : les conseillères Caroline Pilon et France Auger et les conseillers Jacques Gagnon, Jacques Nadeau, Alexandre Côté, Marc Morin, Michel Allard, Denis Morin, Gilles Lafontaine et Christian Lettre, sous la présidence du maire, M. Alain Rayes.

Également présents : MM. Martin Lessard, directeur général, et Yves Arcand, assistant-greffier.

772-12-11
Adoption
prévisions
budgétaires

(Année 2012)

Le maire, M. Alain Rayes, soumet à l'assemblée les prévisions budgétaires pour l'année financière 2012 ainsi que les dépenses en immobilisations prévues au cours des trois prochaines années.

En préambule, M. Rayes rappelle les faits saillants qui ont marqué l'année 2011 et les investissements majeurs réalisés pour profiter des opportunités découlant des programmes gouvernementaux mis en place pour relancer l'économie.

Au cours de cette présentation, le maire explique un certain nombre d'éléments qui ont eu un impact significatif sur la préparation du budget 2012 afin de permettre aux citoyens d'avoir une meilleure idée des enjeux budgétaires avec lesquels la Ville doit composer et il résume le budget 2012 dans ces termes : fierté, dynamisme et responsabilité.

Le maire procède à l'analyse des prévisions budgétaires montrant des revenus de 65 255 500 \$ et des dépenses de 64 167 300 \$, laissant un excédent de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales de 1 088 200 \$. Des dépenses de conciliation à des fins fiscales totalisant 1 088 200 \$ équilibrent les prévisions budgétaires pour l'année financière 2012.

Sur proposition du conseiller Jacques Nadeau, appuyée par le conseiller Gilles Lafontaine, il est résolu à l'unanimité que les prévisions budgétaires de la Ville de Victoriaville pour l'année financière 2012 soient approuvées et adoptées telles que préparées et soumises aux membres du Conseil municipal.

773-12-11
Adoption
programme
triennal des
immobilisations

Également, le maire, M. Alain Rayes, fait état à l'assemblée des politiques du Conseil municipal concernant le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014 et fournit des explications plus particulièrement en ce qui a trait aux dépenses prévues à ce programme pour l'année 2012.

M. Rayes précise que les dépenses en immobilisations prévues pour l'année 2012 totalisent 12 843 000 \$.

Sur proposition du conseiller Christian Lettre, appuyée par le conseiller Michel Allard, il est résolu à l'unanimité que le programme des immobilisations de la Ville de Victoriaville pour les années 2012, 2013 et 2014 soit adopté tel que préparé et soumis aux membres du Conseil municipal.

774-12-11
Pér. questions

Vient ensuite la période des questions prévue à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes.

775-12-11
Levée séance

À 20 h 58, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

ALAIN RAYES
Maire

YVES ARCAND
Assistant-greffier

Le 19 décembre 2011

Séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Victoriaville tenue au lieu ordinaire des séances, à l'hôtel de ville de Victoriaville, le lundi 19 décembre 2011, à 21 h, après signification d'un avis de convocation requis par la loi et renonciation à toute autre forme d'avis de convocation.

Sont présents : les conseillères Caroline Pilon et France Auger et les conseillers Jacques Gagnon, Jacques Nadeau, Alexandre Côté, Marc Morin, Michel Allard, Denis Morin, Gilles Lafontaine et Christian Lettre, sous la présidence du maire, M. Alain Rayes.

Également présents : MM. Martin Lessard, directeur général, et Yves Arcand, assistant-greffier.

776-12-11
Adoption
règlement
n° 988-2011

Communication est donnée du règlement numéro 988-2011 décrétant les taux des taxes et les autres redevances à être imposés sur les biens-fonds imposables situés sur le territoire de Victoriaville, afin de payer une partie des dépenses prévues et imprévues de l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012.

(Taux des taxes
et des redevances)

Un projet de règlement ayant été remis à tous les membres du Conseil municipal, ceux-ci déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à sa lecture, sur proposition du conseiller Jacques Gagnon, appuyée par la conseillère France Auger, il est résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 988-2011 tel que soumis par l'assistant-greffier.

777-12-11
Adoption
règlement
n° 989-2011

(Programme de
subvention – parc
industriel P.-A.-Poirier)

Communication est donnée du règlement numéro 989-2011 modifiant le règlement numéro 317-1998 tel qu'amendé, de manière à reconduire pour l'année 2012 le programme de subvention ayant pour objet de compenser, après la fin des travaux de construction, l'augmentation des taxes foncières pouvant résulter de la réévaluation d'immeubles situés dans la zone industrielle 605 I définie au plan de zonage de la municipalité.

Un projet de règlement ayant été remis à tous les membres du Conseil municipal, ceux-ci déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à sa lecture, sur proposition du conseiller Gilles Lafontaine, appuyée par le conseiller Marc Morin, il est résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 989-2011 tel que soumis par l'assistant-greffier.

778-12-11
Règlement
d'emprunt
n° 905-2010:
financement
divers travaux

Communication est donnée d'un rapport de M^{me} Catherine Ouellet, analyste financière, relatif à l'adoption d'une résolution l'autorisant à effectuer diverses dépenses financées à même le règlement d'emprunt numéro 905-2010, à savoir :

- | | |
|--|---------------|
| ➤ Excavation de roc lors de la réfection d'aqueduc et d'égouts de la rue Saint-Jean-Baptiste | 247 500,00 \$ |
| ➤ Construction de la passerelle de la promenade du Réservoir-Beaudet | 38 700,00 \$ |

Total : 286 200,00 \$

Sur proposition du conseiller Christian Lettre, appuyée par le conseiller Denis Morin, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de M^{me} Catherine Ouellet et d'autoriser les dépenses telles que détaillées ci-dessus, totalisant 286 200,00 \$, taxes incluses, à être financées par le règlement d'emprunt numéro 905-2010 dûment approuvé par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en date du 26 mars 2010.

779-12-11
Affectation
surplus
accumulé:
financement
Régime de
retraite des
employés

Communication est donnée d'un rapport de M^{me} Catherine Ouellet, analyste financière, relatif à l'affectation d'une partie du surplus accumulé de la Ville de Victoriaville au 31 décembre 2011 en vue de financer les coûts du Régime de retraite des employés de la Ville de Victoriaville.

ATTENDU QUE la Ville de Victoriaville entend utiliser une partie du surplus accumulé pour financer les coûts à être assumés par la municipalité;

ATTENDU QU'il est de l'intention de la Ville de Victoriaville de niveler la charge du Régime de retraite des employés de la Ville de Victoriaville prévue pour les vingt années à venir en affectant un montant de 300 000,00 \$ par année pour les années 2011 à 2013;

ATTENDU QU'il est de l'intention de la Ville de Victoriaville d'affecter un montant de 300 000,00 \$ à même son surplus accumulé au 31 décembre 2011;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Jacques Nadeau, appuyée par la conseillère Caroline Pilon, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de M^{me} Catherine Ouellet et de réserver, à même le surplus accumulé au 31 décembre 2011, une somme de 300 000,00 \$ en vue de financer les coûts du Régime de retraite des employés de la Ville de Victoriaville.

780-12-11
Affectation
surplus
accumulé:
financement
programme
Victoriaville –
Habitation
DURABLE

Communication est donnée d'un rapport de M^{me} Catherine Ouellet, analyste financière, relatif à l'affectation d'une partie du surplus accumulé de la Ville de Victoriaville au 31 décembre 2011 en vue de pourvoir au versement des subventions prévues dans le cadre du programme de subvention « Victoriaville – Habitation DURABLE ».

ATTENDU QUE la Ville de Victoriaville entend utiliser une partie du surplus accumulé pour financer les coûts à être assumés par la municipalité;

ATTENDU QUE la Ville de Victoriaville a l'intention d'investir 300 000,00 \$ par année pendant cinq ans dans le cadre du programme de subvention « Victoriaville – Habitation DURABLE »;

ATTENDU QU'un montant de 175 000,00 \$ sur le montant de 300 000,00 \$ prévu n'a pas été dépensé en 2011 dans le cadre dudit programme;

ATTENDU QU'il est de l'intention de la Ville de Victoriaville d'affecter un montant de 175 000,00 \$ à même son surplus accumulé au 31 décembre 2011;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Christian Lettre, appuyée par le conseiller Alexandre Côté, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de M^{me} Catherine Ouellet et de réserver, à même le surplus accumulé au 31 décembre 2011, une somme de 175 000,00 \$ en vue de pourvoir au versement des subventions prévues dans le cadre du programme de subvention « Victoriaville – Habitation DURABLE ».

781-12-11
Demande d'aide
financière au
MAMROT:
aménagement
écoparc industriel

Communication est donnée d'un rapport de M. Denis St-Louis, coordonnateur de la Division de l'informatique et ingénieur, relatif à une demande d'aide financière à être formulée au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, en vue de l'aménagement d'un écoparc industriel, dans les limites de la municipalité.

(Programme d'infrastructures
Québec-Municipalités)

Sur proposition du conseiller Gilles Lafontaine, appuyée par le conseiller Michel Allard, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de M. Denis St-Louis et de l'autoriser à présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, en vue de l'aménagement d'un écoparc industriel, dans les limites de la municipalité, et que la Ville de Victoriaville s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser M. Denis St-Louis à signer, pour et au nom de la Ville de Victoriaville, tout document requis à cet effet.

782-12-11
Cession:
Pro Développement inc.
à la Ville

Communication est donnée d'un projet d'acte de cession à intervenir entre Pro Développement inc. et la Ville de Victoriaville, préparé par M^e Sébastien Brière, notaire, relatif à un lot constituant une partie de la rue Elphège, dans les limites de la municipalité.

(Partie rue Elphège)

782-12-11
(Suite)

Cession:
Pro Développement inc.
à la Ville

(Partie rue Elphège)

Sur proposition du conseiller Christian Lettre, appuyée par le conseiller Alexandre Côté, il est résolu à l'unanimité d'approuver la cession du lot numéro 4 822 042 du cadastre du Québec, circonscription foncière d'Arthabaska, à être consentie par Pro Développement inc., en faveur de la Ville de Victoriaville, aux conditions énoncées à l'acte préparé par M^e Sébastien Brière, notaire.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser le maire ou le maire suppléant et le greffier ou l'assistant-greffier à signer ledit acte tel que soumis.

783-12-11
Vente: Ville
à Concassage
Boutin & Fils

Immeuble:
1007, boulevard
Pierre-Roux Est

Communication est donnée d'un projet d'acte de vente à intervenir entre la Ville de Victoriaville et la compagnie Concassage Boutin & Fils inc., préparé par M^e Guylaine Gagnon, notaire, concernant un terrain situé au numéro 1007, boulevard Pierre-Roux Est, dans le parc industriel P.-A.-Poirier.

Sur proposition du conseiller Jacques Nadeau, appuyée par la conseillère France Auger, il est résolu à l'unanimité que la Ville de Victoriaville accepte de vendre et vende à la compagnie Concassage Boutin & Fils inc. le lot numéro 4 946 959 du cadastre du Québec, circonscription foncière d'Arthabaska, pour le prix de 6 869,31 \$, et aux autres conditions énoncées à l'acte préparé par M^e Guylaine Gagnon, notaire.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser le maire ou le maire suppléant et le greffier ou l'assistant-greffier à signer ledit acte tel que soumis.

784-12-11
La Maison
le Réverbère:
demande
d'exemption
taxe foncière

Communication est donnée d'une lettre de M^e Céline Lahaie, secrétaire de la Commission municipale du Québec, relative à une demande de reconnaissance, aux fins d'exemption de la taxe foncière, formulée par l'organisme La Maison le Réverbère inc. dont l'immeuble est situé au numéro 115, rue Larivière, à Victoriaville.

Sur proposition du conseiller Marc Morin, appuyée par le conseiller Denis Morin, il est résolu à l'unanimité que la Ville de Victoriaville s'en remette à la décision de la Commission municipale du Québec concernant la demande de reconnaissance, aux fins d'exemption de la taxe foncière, formulée par l'organisme La Maison le Réverbère inc. dont l'immeuble est situé au numéro 115, rue Larivière, à Victoriaville.

785-12-11
Centraide
Centre-du-
Québec:
demande
d'aide
financière

Communication est donnée d'un rapport du Comité d'analyse de soutien aux partenaires concernant une demande d'aide financière formulée par l'organisme Centraide Centre-du-Québec.

ATTENDU QUE la Ville de Victoriaville appuie les actions de ses partenaires du milieu contribuant à l'amélioration de la qualité de vie à Victoriaville;

ATTENDU QUE la Ville de Victoriaville dispose d'une Politique de reconnaissance et de soutien aux partenaires définie dans le meilleur intérêt de sa communauté;

785-12-11
(Suite)

Centraide
Centre-du-
Québec:
demande
d'aide
financière

ATTENDU l'importance d'affecter de façon équitable les ressources financières auxquelles sont admissibles les organismes locaux pour la réalisation d'activités ou d'événements;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Michel Allard, appuyée par le conseiller Gilles Lafontaine, il est résolu à l'unanimité d'approuver la recommandation du Comité d'analyse de soutien aux partenaires et d'accorder une aide financière à l'organisme partenaire ci-dessous mentionné selon le montant indiqué et selon la modalité de versement applicable ou convenue avec cet organisme, le tout conditionnellement à la tenue de ses activités :

1. **Centraide Centre-du-Québec**
(soutien : subvention discrétionnaire)

2011	1 000 \$	un versement payable immédiatement
------	----------	---------------------------------------

786-12-11
Entente Ville
et Ville de
Warwick:
fourniture
de services

(Prévention et protection
contre l'incendie)

Communication est donnée d'un rapport de M. Martin Leblond, directeur du Service de la sécurité publique, relatif à une entente à intervenir entre la Ville de Victoriaville et la Ville de Warwick concernant la fourniture de services pour la prévention et la protection contre l'incendie.

ATTENDU QUE, dans le cadre du schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska en matière d'incendie, la protection des propriétés d'une partie du territoire de la Ville de Warwick sera assurée, avec un temps de déplacement moindre, par le Service de la sécurité publique de Victoriaville;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère France Auger, appuyée par le conseiller Alexandre Côté, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de M. Martin Leblond et l'entente à intervenir entre la Ville de Victoriaville et la Ville de Warwick concernant la fourniture de services pour la prévention et la protection contre l'incendie, au coût de 6 088,00 \$, pour la desserte par la Ville de Victoriaville de la partie du territoire de la Ville de Warwick constituée d'une partie du rang 4 et d'une partie du rang Kirouac.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser le maire ou le maire suppléant et le greffier ou l'assistant-greffier à signer l'entente telle que soumise.

Soumissions:
construction
piste cyclable
boulevard
Jutras Ouest

Le sujet suivant, relatif aux soumissions reçues en vue de la construction d'une piste cyclable le long du boulevard Jutras Ouest, entre la rue Gamache et le parc des Abénaquis, dans les limites de la municipalité, est reporté pour étude et considération ultérieure.

787-12-11
Dérogation
mineure:
Pièces d'autos
Victo inc.

Les membres du Conseil municipal reprennent en considération la demande de dérogation mineure formulée par Pièces d'autos Victo inc. concernant l'immeuble situé au numéro 33, boulevard Arthabaska Est, ayant pour objet de permettre qu'une aire de stationnement comporte 10 cases comparativement au nombre minimal de 19 cases de stationnement prescrit par l'article 7.1.6 du règlement de zonage numéro 620-2004.

787-12-11
(Suite)

Compte tenu que la demande de dérogation mineure n'est plus nécessaire pour la réalisation du projet soumis par Pièces d'autos Victo inc., sur proposition du conseiller Christian Lettre, appuyée par le conseiller Jacques Gagnon, il est résolu à l'unanimité de mettre fin à la procédure requise pour le traitement de cette demande, celle-ci étant maintenant devenue sans objet.

788-12-11
Dérogation
mineure:
P. Croteau

Les membres du Conseil municipal reprennent en considération la demande de dérogation mineure formulée par M. Pierre Croteau concernant l'immeuble situé au numéro 45, rue Richard et ayant pour objet de permettre la construction d'un garage isolé dans la cour avant alors que l'article 4.4.3 du règlement de zonage numéro 620-2004 interdit l'implantation d'un tel bâtiment dans une cour avant.

Immeuble:
45, rue Richard

(Décision seulement)

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Victoriaville, informant le Conseil que la demande devrait être acceptée, et compte tenu qu'il n'y a eu aucune intervention de l'assistance lors de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2011, au cours de laquelle toute personne pouvait se faire entendre tel qu'annoncé par le greffier dans le journal La Nouvelle Union, édition du 16 novembre 2011, après délibérations, sur proposition de la conseillère France Auger, appuyée par le conseiller Gilles Lafontaine, il est résolu à l'unanimité d'approuver la résolution numéro 11-12-363 adoptée par le Comité consultatif d'urbanisme, d'accepter la demande formulée par M. Pierre Croteau et d'accorder la dérogation mineure telle que formulée.

789-12-11
Urbanisme:
projets PIIA

Communication est donnée de rapports du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Victoriaville relatifs à des projets assujettis aux dispositions du règlement numéro 273-1991 ayant trait aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

(Procès-verbal CCU
6 décembre 2011)

Sur proposition du conseiller Jacques Gagnon, appuyée par la conseillère Caroline Pilon, il est résolu à l'unanimité que la Ville de Victoriaville approuve les résolutions adoptées par le Comité consultatif d'urbanisme et accepte les projets suivants, tels que décrits auxdites résolutions, aux conditions y énoncées, le cas échéant :

<u>Résolution CCU</u>	<u>Requérant et site concerné</u>	<u>Nature du projet</u>
a) 11-12-362	Centre oculaire de Victoriaville 320 à 340, rue Notre-Dame Est Zone commerciale 407 C	Installation de trois enseignes commerciales intégrées et d'une enseigne commerciale intégrée perpendiculaire
b) 11-12-365	M. Serge Nadeau 27 à 29, rue Saint-Augustin Zone communautaire 323 P	Élargissement de l'accès véhiculaire
c) 11-12-369	K-Kluche 235 à 239, rue Notre-Dame Est Zone commerciale 401 C	Remplacement d'une enseigne commerciale intégrée et peinture extérieure du pourtour des portes et des fenêtres

790-12-11

Soumissions:
aménagement
parc Henri-
Paul-Roux

Communication est donnée d'un rapport de M^{me} Christine Saint-Pierre, directrice du Service de la vie active et culturelle, accompagné d'un rapport de M. Denis St-Louis, coordonnateur de la Division de l'informatique et ingénieur, relativement aux soumissions reçues en vue de l'aménagement du parc Henri-Paul-Roux, se résumant comme suit :

➤ Excavation Bolduc inc. (La Guadeloupe)		394 898,71 \$
➤ Les Entreprises Antonio Barrette inc. (Québec)		389 642,00 \$
➤ Les Constructions et Pavage Jeskar inc. (Montréal)		382 245,50 \$
➤ Construction Thorco inc. (Trois-Rivières)	(corrigé)	321 974,78 \$
➤ Excavations Tourigny (Victoriaville)		298 321,62 \$
➤ Construction Denys Ducharme (9198-5309 Québec inc.) (Victoriaville)		290 822,43 \$
➤ Lionel Deshaies 2000 (Trois-Rivières)		287 535,08 \$
➤ Entreprise Terco Plus inc. (Victoriaville)		279 728,75 \$
➤ Jean-Claude Lizotte inc. (Princeville)		276 582,16 \$
➤ J.P. Binette inc. (Victoriaville)		275 288,64 \$
➤ Les Excavations Benoit Bergeron inc. (Victoriaville)	(corrigé)	250 112,12 \$

En ce qui concerne la plus basse soumission, soit celle des Excavations Benoit Bergeron inc., celle-ci comporte une irrégularité, la déclaration du soumissionnaire (annexe III) n'étant pas assermentée par un commissaire à l'assermentation. Le soumissionnaire s'étant cependant acquitté de cette obligation après l'ouverture des soumissions, le coordonnateur recommande de passer outre à cette irrégularité mineure et d'accorder le contrat aux Excavations Benoit Bergeron inc., au prix soumis.

Sur proposition du conseiller Denis Morin, appuyée par la conseillère France Auger, il est résolu à l'unanimité d'approuver les rapports de M^{me} Christine Saint-Pierre et de M. Denis St-Louis et d'accepter la soumission des Excavations Benoit Bergeron inc., au prix de 250 112,12 \$, taxes incluses, concernant l'aménagement du parc Henri-Paul-Roux, ladite dépense étant financée à même l'excédent de fonctionnement affecté de la municipalité.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser le maire ou le maire suppléant et le greffier ou l'assistant-greffier à signer le contrat à intervenir à cet effet.

791-12-11

Soumissions:
acquisition
analyseurs
de composés
organiques

Communication est donnée d'un rapport de M. Serge Cyr, directeur du Service de l'environnement, accompagné d'un rapport de M. Denis St-Louis, coordonnateur de la Division de l'informatique et ingénieur, relativement à la seule soumission reçue en vue de l'acquisition de trois analyseurs de composés organiques pour l'usine d'eau potable Hamel, se résumant comme suit :

793-12-11
(Suite)

Sur proposition de la conseillère France Auger, appuyée par la conseillère Caroline Pilon, il est résolu à l'unanimité d'approuver les rapports de MM. Serge Cyr et Denis St-Louis, d'accepter la soumission d'Arboriculture Carrier, au prix de 25 080,59 \$, taxes incluses, concernant les travaux d'élagage sur le territoire de la municipalité pour l'année 2012 et d'autoriser le directeur à retenir les services de cette entreprise, ladite dépense étant financée à même les activités de fonctionnement de la municipalité.

794-12-11
Fondation
Hydro-Québec
pour l'environnement:
aide financière

Communication est donnée d'un rapport de M. Serge Cyr, directeur du Service de l'environnement, à l'effet de donner quittance à la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement dans le cadre de l'aide consentie pour l'aménagement d'une passerelle d'observation à l'étang Roger-Paquet situé dans le parc Terre-des-Jeunes et de la renaturalisation d'une section de la berge de cet étang.

(Passerelle d'observation
étang Roger-Paquet)

ATTENDU QUE cette quittance est sous réserve de la réception, par la Ville, du versement final de l'aide financière accordée;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère France Auger, appuyée par le conseiller Jacques Gagnon, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de M. Serge Cyr et de l'autoriser à donner quittance à la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement afin de permettre à la Ville de Victoriaville de bénéficier de l'aide financière de 17 500,00 \$ accordée dans le cadre de l'aménagement d'une passerelle d'observation à l'étang Roger-Paquet situé dans le parc Terre-des-Jeunes et de la renaturalisation d'une section de la berge de cet étang.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser M. Serge Cyr à signer, pour et au nom de la Ville de Victoriaville, tout document requis à cet effet.

795-12-11
Adoption
projet de
règlement
n° 990-2011

Communication est donnée du projet de règlement numéro 990-2011 modifiant le plan et diverses dispositions du règlement de zonage numéro 620-2004.

(Zonage)

Sur proposition du conseiller Michel Allard, appuyée par le conseiller Denis Morin, il est résolu à l'unanimité d'adopter le projet de règlement numéro 990-2011 tel que soumis par l'assistant-greffier.

De plus, il est unanimement résolu que la conseillère Caroline Pilon ou son substitut, devant être l'un ou l'autre des conseillers désignés au sein du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Victoriaville, soit désignée pour tenir l'assemblée publique de consultation prévue sur ce projet de règlement le lundi 9 janvier 2012, à 19 h.

796-12-11
Adoption
second projet
de règlement
n° 987-1-2011

Communication est donnée du second projet de règlement numéro 987-1-2011 modifiant le plan et diverses dispositions du règlement de zonage numéro 620-2004.

(Zonage)

Sur proposition du conseiller Jacques Nadeau, appuyée par la conseillère France Auger, il est résolu à l'unanimité d'adopter le second projet de règlement numéro 987-1-2011 tel que soumis par l'assistant-greffier.

797-12-11
Entente Ville
et SPAA:
modification
contribution
municipale

Communication est donnée d'un rapport de M. Martin Lessard, directeur général, relatif à l'adoption d'une résolution modifiant l'entente intervenue entre la Ville de Victoriaville et La Société protectrice des animaux d'Arthabaska (SPAA) relative à l'opération de la fourrière municipale sur le territoire de la municipalité.

ATTENDU l'entente intervenue entre les parties le 19 mars 2007;

ATTENDU les modifications apportées à ladite entente par les résolutions numéros 48-01-08 et 110-02-09;

ATTENDU QUE la Ville entend augmenter la contribution financière accordée à La Société protectrice des animaux d'Arthabaska (SPAA);

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Michel Allard, appuyée par le conseiller Jacques Nadeau, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de M. Martin Lessard et de modifier à nouveau l'entente relative à l'opération de la fourrière municipale intervenue entre la Ville de Victoriaville et La Société protectrice des animaux d'Arthabaska (SPAA), de manière à augmenter à 80 000,00 \$ le montant de la contrepartie prévu à l'article 4 a).

798-12-11
Dépôt:
déclarations
des intérêts
pécuniaires

L'assistant-greffier, M. Yves Arcand, informe l'assemblée du dépôt à son bureau, en date du 19 décembre 2011, des déclarations des intérêts pécuniaires de tous les membres du Conseil municipal produites conformément aux dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

799-12-11
Promesse
de vente:
Gestion MBRL
(2005) inc.
à la Ville

Communication est donnée d'un rapport de M. Martin Lessard, directeur général, relatif à une promesse de vente formulée par Gestion MBRL (2005) inc. concernant un immeuble situé au numéro 701, rue de L'Acadie, dans le parc industriel P.-A.-Poirier.

Sur proposition du conseiller Michel Allard, appuyée par la conseillère France Auger, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de M. Martin Lessard et d'accepter la promesse de vente en faveur de la Ville de Victoriaville concernant un terrain connu comme étant le lot numéro 2 947 971 du cadastre du Québec, circonscription foncière d'Arthabaska, aux conditions énoncées à ladite promesse de vente jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme ci au long reproduite.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser le maire ou le maire suppléant et le greffier ou l'assistant-greffier à signer l'acte de vente à être préparé à cet effet par M^e Jean Boudreau, notaire.

Immeuble:
701, rue de L'Acadie

800-12-11
Option d'achat:
Ville à la cie
9136-4919
Québec inc.

Communication est donnée d'un rapport de M. Alain Rayes, maire, concernant une option d'achat accordée par la compagnie 9136-4919 Québec inc. à la Ville de Victoriaville concernant un immeuble situé au numéro 5, rue Perreault, dans les limites de la municipalité.

800-12-11
(Suite)

Option d'achat:
Ville à la cie
9136-4919
Québec inc.

Immeuble:
5, rue Perreault

Sur proposition du conseiller Marc Morin, appuyée par la conseillère France Auger, il est résolu à l'unanimité d'approuver l'option d'achat accordée par la compagnie 9136-4919 Québec inc. à la Ville de Victoriaville concernant un immeuble connu comme étant le lot numéro 2 475 557 du cadastre du Québec, circonscription foncière d'Arthabaska, aux conditions énoncées à ladite option d'achat jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme ci au long reproduite.

De plus, il est unanimement résolu de ratifier la signature par le maire, M. Alain Rayes, et par le greffier, M. Jean Poirier, de ladite option d'achat en date du 15 décembre 2011.

801-12-11
Avis de motion
règlement
de zonage

(Dépôt projet de règlement
n° 990-2011)

À la suite d'un rapport de M. Jean Demers, directeur du Service de la gestion du territoire, le conseiller Christian Lettre donne avis qu'à une prochaine séance de ce Conseil il sera proposé l'adoption d'un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 620-2004 et ses amendements, de manière à :

- Modifier les dispositions relatives à l'élément suivant :
 - a) Bar comme usage complémentaire à un bâtiment principal d'un établissement hôtelier, d'un casino, d'un centre de paris ou d'un salon de jeux.
- Modifier les usages autorisés dans la zone commerciale 720 C située dans le secteur de l'intersection de la rue Notre-Dame Est et du boulevard Arthabaska Est, en ajoutant l'usage « Casinos, centres de paris et salons de jeux ».

802-12-11
Avis de motion
règlement
programme de
Rénovation
Québec

À la suite d'un rapport de M. Yves Fréchette, directeur du Service des ressources financières et matérielles, le conseiller Michel Allard donne avis qu'à une prochaine séance de ce Conseil il sera proposé l'adoption d'un règlement décrétant l'instauration d'un programme de Rénovation Québec visant la bonification d'un projet AccèsLogis Québec afin de favoriser la mise en place de mesures pour stimuler la vocation résidentielle dans un secteur restreint du territoire de Victoriaville.

Renonciation
des membres
du Conseil

Tous les membres du Conseil municipal étant présents, ceux-ci renoncent à toute autre forme d'avis de convocation et acceptent de prendre en considération les sujets suivants pour en être suffisamment informés.

803-12-11
Régime de
retraite des
employés:
versement
cotisation
additionnelle

Communication est donnée d'un rapport de M. Jean Mercier, directeur du Service des ressources humaines, à l'effet de verser à la caisse de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Victoriaville la cotisation additionnelle requise afin de permettre le paiement complet de la prestation dans les cas de décès avant la retraite, d'entente de fin d'emploi négociée ou de congédiement.

ATTENDU QUE lorsque la prestation payable en cas de décès avant la retraite, de fin d'emploi négociée ou de congédiement ne peut être versée en totalité, compte tenu du ratio de solvabilité inférieur à 100 %;

803-12-11
(Suite)

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Denis Morin, appuyée par le conseiller Gilles Lafontaine, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de M. Jean Mercier et de verser à la caisse de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Victoriaville la cotisation additionnelle requise afin de permettre le paiement complet de la prestation dans les cas de décès avant la retraite, d'entente de fin d'emploi négociée ou de congédiement.

804-12-11
Nomination
L. Arseneau
à titre de
perceptrice
des amendes
de la cour
municipale

Communication est donnée d'un rapport de M. Jean Poirier, directeur du Service du contentieux, relatif à la nomination de M^{me} Lysandre Arseneau à titre de perceptrice des amendes de la cour municipale commune de la Ville de Victoriaville.

ATTENDU la nomination de M^{me} Lysandre Arseneau au poste cadre de « Greffière de la cour municipale » au sein du Service du contentieux, Division de la cour municipale, en raison du départ à la retraite de M^{me} Diane Bédard;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Alexandre Côté, appuyée par le conseiller Jacques Nadeau, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de M. Jean Poirier et de soumettre une demande au ministère de la Justice du Québec à l'effet de nommer M^{me} Lysandre Arseneau, greffière de la cour municipale, à titre de perceptrice des amendes de la cour municipale commune de la Ville de Victoriaville pour remplir les fonctions, les devoirs et les tâches de perception des amendes en vertu des dispositions du Code de procédure pénale du Québec.

805-12-11
Nomination
M. Hamel
à titre de
perceptrice
des amendes
de la cour
municipale

Communication est donnée d'un rapport de M. Jean Poirier, directeur du Service du contentieux, relatif à la nomination de M^{me} Martine Hamel à titre de perceptrice des amendes de la cour municipale commune de la Ville de Victoriaville.

ATTENDU l'entrée en vigueur d'une entente modifiant l'entente relative à la cour municipale commune de la Ville de Victoriaville;

ATTENDU la nécessité de procéder à une réorganisation des tâches du personnel de la cour municipale commune de la Ville de Victoriaville;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Alexandre Côté, appuyée par le conseiller Jacques Nadeau, il est résolu à l'unanimité d'approuver le rapport de M. Jean Poirier et de soumettre une demande au ministère de la Justice du Québec à l'effet de nommer M^{me} Martine Hamel, secrétaire préposée à la cour municipale, à titre de perceptrice des amendes de la cour municipale commune de la Ville de Victoriaville pour remplir les fonctions, les devoirs et les tâches de perception des amendes en vertu des dispositions du Code de procédure pénale du Québec.

806-12-11
Pér. questions

Vient ensuite la période des questions prévue à l'article 322 de la Loi sur les cités et villes.

Bilan des
activités
en 2011

Le maire, M. Alain Rayes, dresse un bilan rapide des activités ayant eu lieu en 2011 et, plus particulièrement, celles rattachées aux fêtes du 150^e anniversaire de la Ville de Victoriaville. Il en profite pour saluer, remercier et féliciter les membres du conseil d'administration de la Corporation du 150^e anniversaire de Victoriaville ainsi que l'ensemble des bénévoles.

Voeux pour
la période
des Fêtes

Profitant de la télédiffusion de la dernière séance du Conseil municipal de l'année 2011, le maire, M. Alain Rayes, adresse à la population de Victoriaville, en son nom et au nom de tous les membres du Conseil municipal, des voeux à l'occasion de la période des Fêtes.

807-12-11
Levée séance

À 21 h 20, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

ALAIN RAYES
Maire

YVES ARCAND
Assistant-greffier

